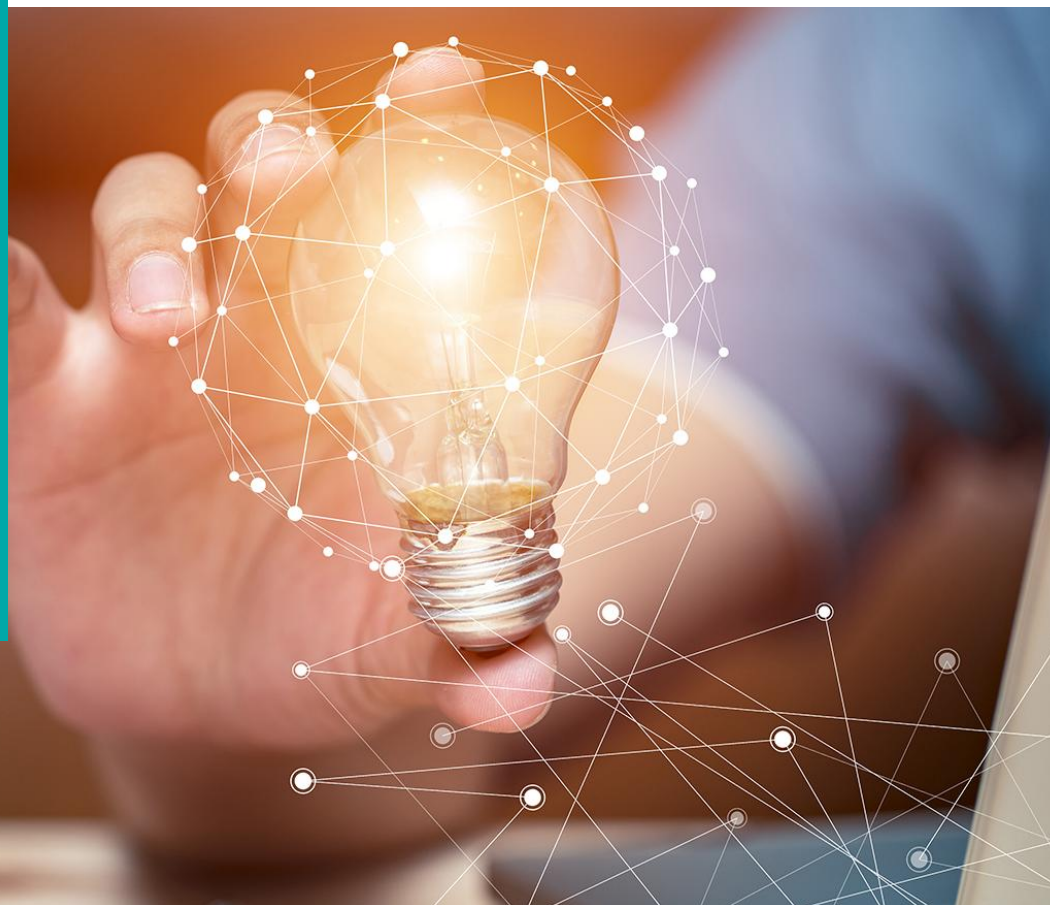


Table ronde sur le rôle de l'EC dans la transformation de la RFE

— Laurence LEDAN

Alexandre OZARARAT

John LEVY



Crédit : GETTY

Introduction

GRANDE
JOURNÉE
DE L'INNOVATION



John LEVY

Expert-comptable, élu
à l'Ordre de Paris IDF



QUELLE
PLATEFORME
AGRÉÉE ?

INNEST



getBob
Best of business

SUP
EXPERTISE

Saveria

Réforme de la facturation électronique :

Comment l'expert-comptable devient le chef d'orchestre de la transformation ?



Introduction

› Les chiffres clés :

- plus de 4 millions d'entreprises concernées
- plusieurs centaines de PA et opérateurs
- des milliers d'ERP différents
- la réforme n'est pas un projet informatique ou que fiscal

C'est probablement le plus grand projet de transformation financière depuis la généralisation de la TVA

Qui va accompagner les entreprises ?

L'expert-comptable

Pourquoi cette réforme change tout

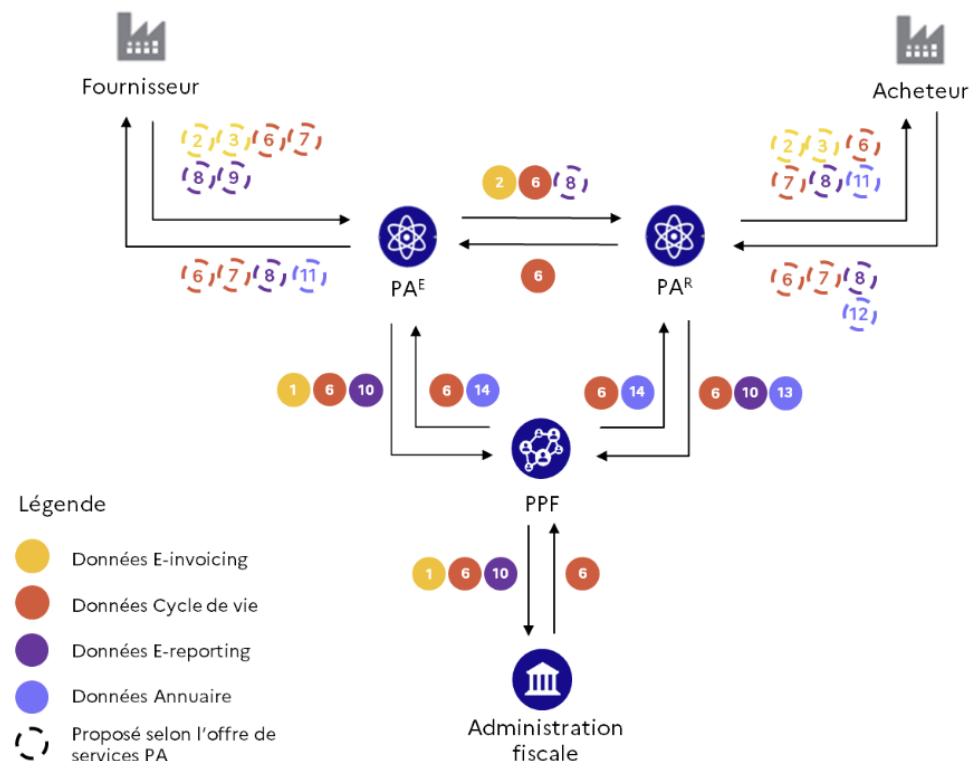


La réforme s'inscrit dans le prolongement de l'obligation de facturation électronique pour l'ensemble des relations commerciales avec la sphère publique (en B2G, pour « Business to Government »).

Le nouveau cadre juridique de la facturation électronique est défini par l'article 26 de la loi n°2022-1157 de finances rectificatives pour 2022 adoptée le 16 août 2022, modifié par l'article 91 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023.

Ce que disent les textes :

- L'obligation de facturation électronique s'appliquera à **toutes les entreprises françaises assujetties à la TVA.**
- L'administration fiscale **impose un passage par des plateformes agréées** pour l'émission et la réception des factures.
- **Les données des factures seront automatiquement transmises** à l'administration, en temps réel ou quasi réel.
- **En plus des factures, certaines informations devront être transmises** même en l'absence de facture (c'est le e-reporting).



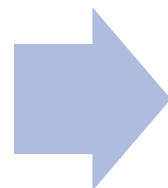
Extrait des SPEC 3.1 - à partir de la page 16

Pourquoi cette réforme change tout

GRANDE
JOURNÉE
DE L'INNOVATION

Traitement à « la ligne »

Avant : la facture
était un document



Traitement au « flux »

Demain : la facture
devient une donnée

Conséquences :

Automatisation, contrôles, interopérabilité, IA, data ou encore pilotage.

La réforme est avant tout une réforme des processus

Les nouveaux rôles de l'EC

Le chef de projet

Il coordonne :

- DAF
- DSI
- PDP
- éditeur ERP
- métiers
- commissaire aux comptes

Le cartographe des flux

Il connaît :

- les flux clients
- les flux fournisseurs
- les flux internationaux
- les cas particuliers

Aujourd'hui peu d'acteurs ont cette vision.

Le garant de la conformité

Il sécurise :

- mentions obligatoires
- règles TVA
- cas d'usage
- e-reporting
- archivage
- PAF

Le conseiller SI

Il aide à choisir :

- PDP
- architecture cible
- gouvernance
- annuaire
- codes d'adressage
- stratégie fournisseurs

Le pilote de la donnée

La facture devient une donnée exploitable.

L'expert-comptable pourra proposer :

- tableaux de bord
- Power BI
- indicateurs
- alertes
- prévisionnel
- IA

Les nouvelles missions

Audit de la PAF

Cartographie des
flux

aide au choix
d'une PA

audit de
conformité TVA

gouvernance des
données

accompagnement
au changement

tests

formation

communication
fournisseurs

revue des
référentiels tiers

contrôle des
rejets

assistance au
démarrage

contrôle qualité

optimisation des
processus

...

Les pièges



Mon éditeur s'occupe de tout

On choisira une PA cet été

Le cabinet n'a rien à faire

On verra en septembre

Tout est informatique

...

Les intervenants



Alexandre OZARARAT

Ingénieur
& Expert-comptable



John LEVY

Expert-comptable, élu
à l'Ordre de Paris IDF



Laurence LEDAN

Expert-comptable
mémorialiste

Question

GRANDE
JOURNÉE
DE L'INNOVATION

Table ronde

La réforme est-elle une contrainte ou
une opportunité pour les cabinets ?

Table ronde

Comment voyez-vous le cabinet
de demain ?

Table ronde

Les dirigeants comprennent-ils
réellement les enjeux de la réforme ?

Table ronde

Si vous deviez recruter aujourd'hui,
quelles seraient les trois
compétences indispensables ?

En conclusion, ce qu'il faut retenir :



› Question 1 :

Si vous deviez donner un seul conseil aux experts-comptables présents dans cette salle pour réussir la réforme de la facturation électronique, quel serait-il ?

En conclusion, ce qu'il faut retenir :



› Question 2 :

Dans dix ans, comment aimeriez-vous que vos clients décrivent votre cabinet en une phrase ?

Quelques outils au cabinet



Business Plan & IA
(angel-start.com/fr)



Assistant IA dédié à la RFE
([Mon-assistant-rfe.fr](https://mon-assistant-rfe.fr))



Agent IA & CRM
(Confidentiel)



Merci pour votre
attention